



VILLE DE MALLEMORT 13370



ECOLE PRIMAIRE Frédéric Mistral

Ecole d'origine

Dossier d'inscription à l'école pour l'enfant

.....

Année scolaire 2023 / 2024

Votre enfant va effectuer sa prochaine rentrée en cours élémentaire en septembre à l'école primaire Frédéric Mistral de Mallemort. Afin de procéder à l'inscription administrative, vous devrez vous présenter **auprès du Service Education (bureaux situés à côté de l'école F. Mistral)** munis des pièces suivantes :

- ☐ L'original et la photocopie du livret de Famille (parents et fratrie)
- ☐ L'original et la photocopie de la page DT Polio du carnet de santé
- ☐ L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile (EDF-GDF- Impôts-Facture d'Eau)
- ☐ La demande de dérogation (le cas échéant)

Un rendez-vous vous sera donné par le Service Education afin de procéder ensuite, à son admission pédagogique du Directeur de l'école, munis des pièces suivantes :

- ☐ Les fiches de renseignements, d'urgence et de liaison destinée aux secours complétées et signées
- ☐ L'autorisation droit à l'image complétée et signée
- ☐ La photocopie de la page DT Polio du carnet de santé
- ☐ Les photocopies du livret de famille
- ☐ La photocopie de la dérogation (le cas échéant)
- ☐ **Un certificat de radiation (pour les nouveaux arrivants)**
- ☐ **Dossier scolaire (pour les nouveaux arrivants)**
- ☐ Une copie de la conclusion du jugement de divorce (les cas échéant)

A la rentrée,

Vous devrez fournir une attestation d'assurance.

Merci et bonne rentrée scolaire.